



Direction de la communication

Tél. : 05 59 46 60 40

Courriel : communication@bayonne.fr

Le 21 juin 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

FÊTES DE BAYONNE

MISE EN PLACE DU GOBELET RÉUTILISABLE

La Ville de BAYONNE confirme la mise en place du système de gobelet réutilisable pour les fêtes traditionnelles 2011.

À ce titre, le gobelet en plastique jetable sera strictement interdit pendant la durée des fêtes, aussi bien à l'intérieur de l'ensemble des établissements participant aux fêtes qu'à l'extérieur, sur le domaine public.

Il est rappelé que cette mesure est adoptée principalement pour répondre aux enjeux en termes de développement durable et de préservation de la qualité de l'environnement. En effet, en édictant cette interdiction, la Ville de BAYONNE entend réduire significativement le volume des déchets qui finissent dans les décharges et dont la durée de vie se mesure en centaines d'années. Il s'agit aussi d'éviter que ces déchets ne se retrouvent dans l'océan, emportés par la Nive et l'Adour et de limiter ainsi la pollution des plages et la perturbation de la chaîne alimentaire.

La Société ECOCUP, partenaire de la Ville pour ce dispositif, sera présente à BAYONNE pour finaliser les contrats avec tous les professionnels et associations, les :

- 23 juin 2011 de 9 heures à 19 heures – salle Gramont Hôtel de Ville ;
- 1^{er} juillet 2011 de 9 heures à 19 heures – Maison des Associations.